

## FORMATION A PREVENTION DU RISQUE CONCERNANT LES TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Niveau concerné
En présentiel sur 7h  <u>OU</u>  3h30 en E-learning sur notre LMS	Personnel assurant la fonction d'exécutant de travaux (types conducteurs d'engins de terrassement, de manutention ou d'élévation mécanique de personnes, appelé à réaliser des opérations à proximité des réseaux aériens ou souterrains, suiveurs, canalisateurs...)  Personnel chargé d'effectuer des travaux urgents	Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.  Il est conseillé que le stagiaire soit familiarisé avec un environnement informatique basique ( <i>ordinateur, tablette, internet, clavier et souris</i> ).	Minimum :1 Maximum : 12	AIPR Niveau Opérateur

### Objectifs pédagogiques

**A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :**

Appliquer les mesures précisées dans le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux sur le domaine public ou sur des propriétés privées, afin de travailler en sécurité.

Identifier les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

Obtenir l'attestation de compétence permettant de valider l'Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux (A.I.P.R.) prévue à l'article R. 554-31 du Code de l'Environnement

Validité du titre	La validité de l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux (application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)
Titres et qualités du formateur	Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans la conduite d'engin. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Vidéo projection, guide d'application de la réglementation pour l'enseignement théorique. Un support d'animation, des exercices théoriques. Une salle multimédia pour le passage des QCM de validation sur la plateforme du Ministère de la Transition écologique (MTE)
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique
Lieu de la formation	Sur un de nos centres équipés pour la formation ou sur votre site avec nos équipements multimédia (prévoir un réseau WIFI).
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation sur la thématique dispensée en version dématérialisée en cas d'obtention et l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux (application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

### Formation théorique

**-Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau**

Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence

Les acteurs d'un projet de travaux

La responsabilité de l'opérateur

La responsabilité de l'encadrant

**-Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques**

Les différents types de réseaux

La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles

**- Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles**

**-Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation**

**-Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs**

Analyse de l'environnement

Identification les affleurants

**-Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable**

Le repérage des anomalies  
La conduite à tenir

**-Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux**

Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision  
Les distances minimales d'approche sur réseaux  
Les techniques de travaux adaptées

**-Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier**

**-Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4 A**

**-Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques**

Les zones d'environnement électrique : principes et limites  
La présentation des situations à risques  
L'application de prescriptions de l'habilitation électrique BF/HF \*(distinction entre les câbles aériens et souterrains, nus et isolés)  
La spécificité de la règle des 4A appliquée lors d'accident ou d'incident d'origine électrique

**-Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux**

Le nettoyage d'un câble ou d'un fourreau dans le but de reconnaître sa nature ou ses accessoires  
Le ripage d'un câble ou d'un fourreau  
Le soutènement d'un câble ou d'un fourreau  
L'ouverture d'un fourreau  
La mise en œuvre de protections mécaniques et thermiques

## Tests (Evaluation des objectifs)

L'examen proposé par la plateforme nationale aux « Opérateurs » comporte 30 questions. Les questions sélectionnées par la plateforme nationale font partie d'un ensemble de 255 questions qui sont mises en ligne et tenues à jour dans la rubrique « Examen par QCM » du site Internet public du guichet unique « reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les critères de réussite à l'examen par QCM sont les suivants :

- Le candidat doit obtenir au minimum 60 % du total de points correspondant à des réponses bonnes, c'est-à-dire :  
36 points sur 60 pour les « Opérateurs »

Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen en une heure maximum